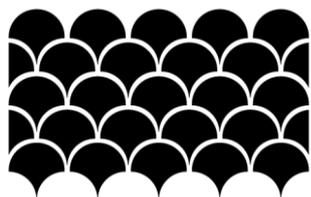


**Le Pavillon
de la
Sirène**

VENTS DEBOUT POUR LA PRATIQUE MUSICALE
PARIS 14

▶ **DOSSIER DE PRESENTATION**
FEVRIER 2024





**Le Pavillon
de la
Sirène**

SOMMAIRE

PARTIE 1	04
UN ORCHESTRE A L'ORIGINE DU LIEU	
PARTIE 2	10
UN CONCOURS INTERNATIONAL	
PARTIE 3	16
UN NOUVEAU LIEU CULTUREL	
PARTIE 4	26
DE LA MUSIQUE DANS ET HORS LES MURS	
SAISON 2023-2024	32



QUI SOMMES-NOUS?

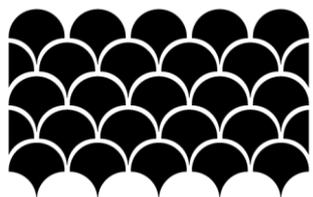
Créée en 1874, La Sirène de Paris est une association basée dans le 14^e arrondissement qui gère à la fois l'un des plus anciens orchestres d'harmonie de la capitale (La Sirène de Paris, orchestre d'harmonie) et un lieu culturel (Le Pavillon de la Sirène).

D'abord une fanfare, l'orchestre se constitue en association et compte aujourd'hui 80 musiciens, amateurs de bon niveau, venant d'horizons divers. Il propose une saison d'une dizaine de dates par an. Cette institution musicale s'inscrit à la croisée des styles musicaux : classique, jazz, musiques de film...

L'association est également connue comme un lieu de répétition pour les différents ensembles musicaux. En effet, au début du XX^e siècle, afin d'avoir un lieu de répétition pérenne, les membres de l'orchestre de La Sirène ont lancé une souscription pour acquérir un terrain, sur lequel ils ont construit leur salle. Actuellement en reconstruction, le futur espace culturel, nommé Le Pavillon de la Sirène, a vocation à porter un projet artistique et culturel ambitieux autour des instruments à vent et percussions, pour tous les publics.

L'association La Sirène de Paris est membre de la Confédération musicale de France (CMF), de l'Association française pour l'Essor des Ensembles à Vents (AFEEV), de la Fédération musicale de Paris (FMP) et du réseau Actes 1f (lieux intermédiaires indépendants).





**Le Pavillon
de la
Sirène**

PARTIE 1



1874 - 2024

UN ORCHESTRE A L'ORIGINE DU LIEU

**150 ANS AU SERVICE DE LA
MUSIQUE**

DE LA SOUSCRIPTION AU BAIL A
CONSTRUCTION

UN ORCHESTRE A L'ORIGINE DU LIEU

Située à l'origine dans le XII^{ème} arrondissement de Paris, l'association La Sirène de Paris s'est installée au début du XX^{ème} siècle dans le XIV^{ème} après avoir acquis une salle rue Dubois grâce à une souscription des musiciens. Quelques années plus tard, dans les années 1960 c'est quelques mètres plus loin, au 20 rue Dareau que le lieu est devenu un lieu emblématique pour les ensembles musicaux, et a accueilli ces dernières années plus de 50 ensembles professionnels et amateurs pour leurs répétitions et enregistrements. Il a également accueilli des écoles de danse.

Le bâtiment construit en 1965 fait aujourd'hui l'objet d'une reconstruction pour répondre aux enjeux d'accessibilité et s'adapter aux besoins des ensembles musicaux actuels. Il proposera un auditorium, deux salles de répétition, un foyer et des bureaux.

Ce projet est conduit en partenariat avec la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) qui gérera la résidence située dans les étages supérieurs. Le bâtiment est conçu par Avenier Cornejo Architectes.

Cette reconstruction est possible grâce à la signature d'un bail à construction de 90 ans avec la RIVP. Ce dispositif permet à l'association La Sirène de Paris de rester propriétaire de son terrain et de préserver le patrimoine acquis par ses musiciens.

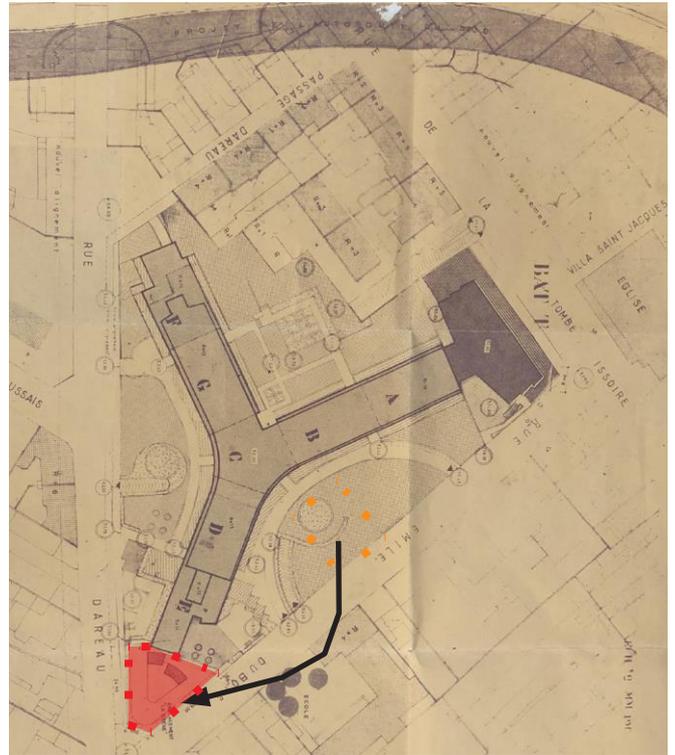


Vue du bâtiment en 2020 à l'angle des rues Dareau et E. Dubois

[Ouverture mi-mai 2024](#)

ARTHUR HÉAUME ET ALEXANDRE PERSITZ UNE COMPOSITION D'ENSEMBLE

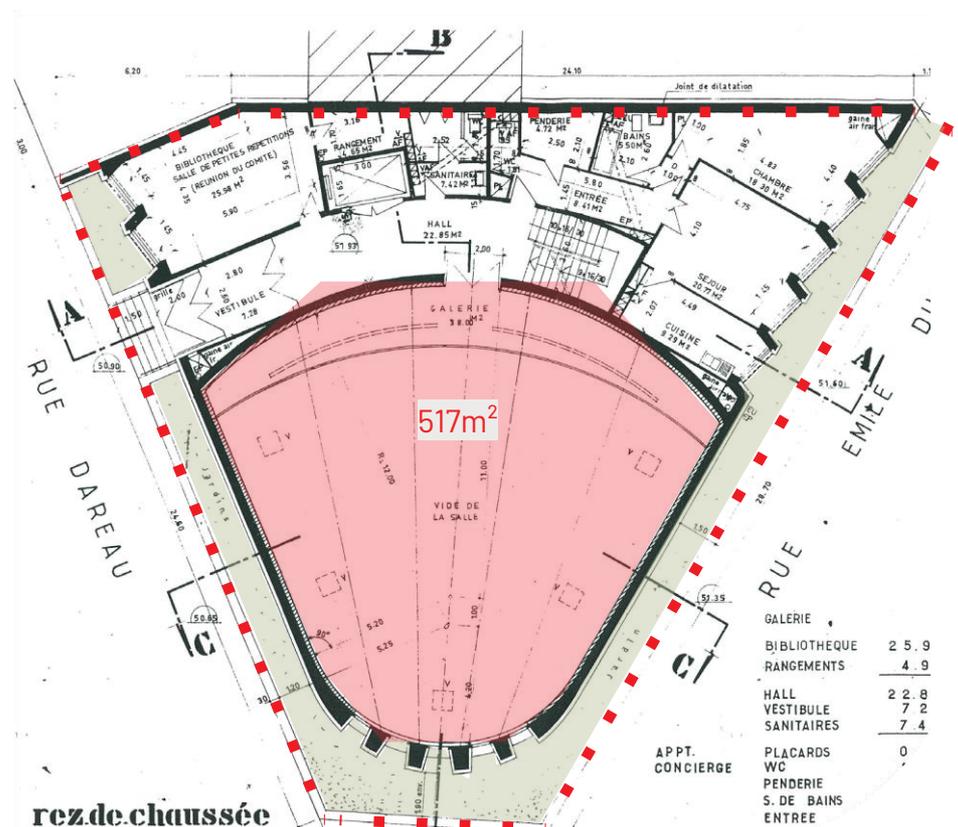
L'ensemble est édifié entre 1965 et 1968 par Arthur Héaume et Alexandre Persitz, deux architectes qui, après avoir collaboré à la reconstruction auprès notamment d'Auguste Perret, ont multiplié les réalisations d'envergure, publiques et privées, à côté d'une activité d'enseignement pour le premier et de responsable d'une revue d'architecture pour le second. Le bâtiment principal prend place au centre de la parcelle selon un parti de plan de masse caractéristique des grandes opérations de cette époque, en rupture avec l'urbanisme traditionnel d'îlots fermés : l'immeuble principal en Y s'élève sur 13 étages ; il est séparé des rues par de grands jardins au dessin soigné, où s'ouvrent des patios destinés à éclairer des locaux en sous-sol (locaux d'activités et salles de loisirs). Des bassins complètent le paysage des abords. Le soin apporté à cette réalisation représentative du style international, bien conservée, demeure visible dans le choix des matériaux.

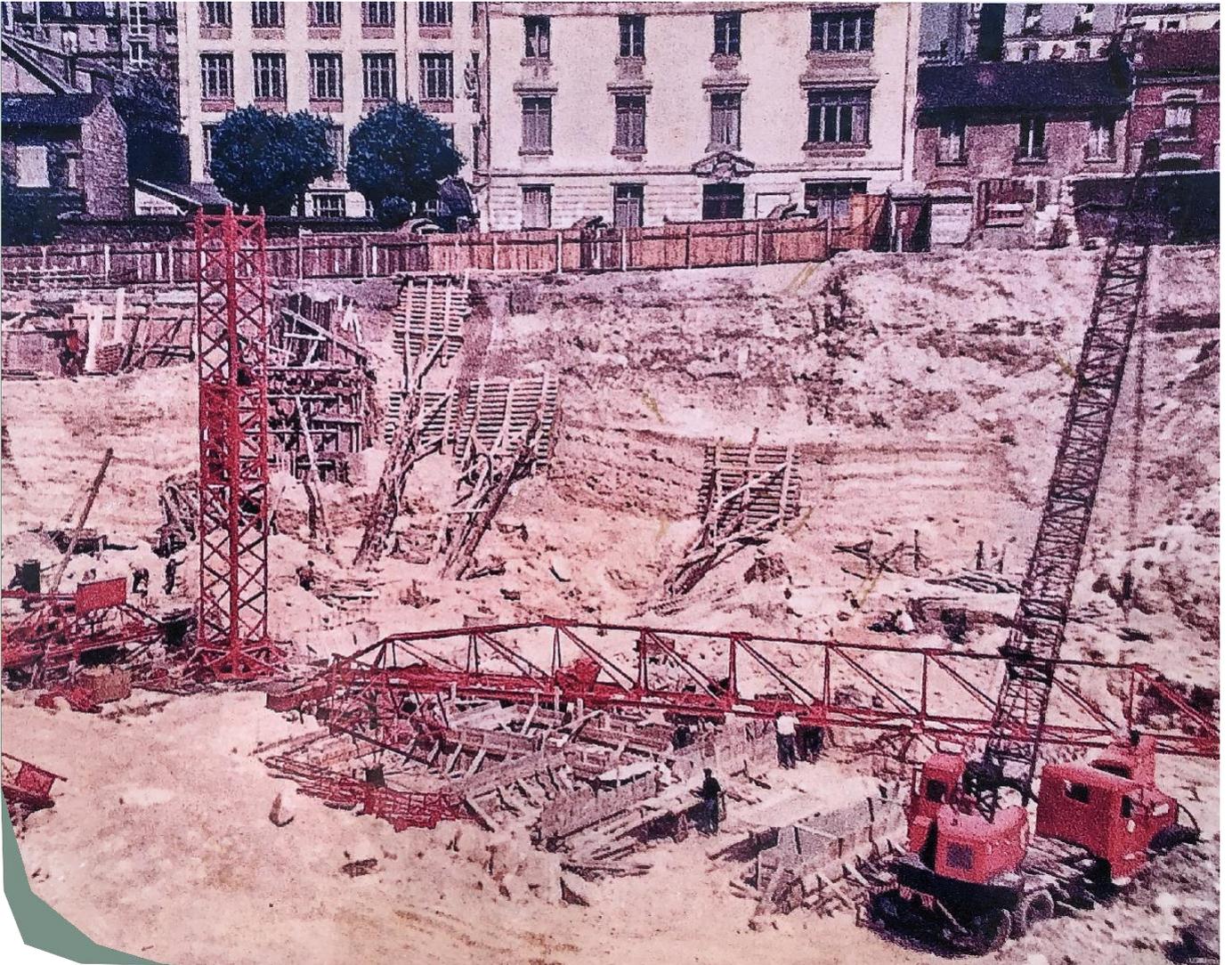


Plan masse du nouvel ensemble Le Meridien en 1965

Cette composition, par son dessin et son échelle, met en scène à l'angle des rues un haut pignon dominant un petit socle horizontal arrondi.

Cette construction basse fait partie de la composition générale. Elle a accueilli L'association de La Sirène pendant plus de 50 ans mais elle nécessitait d'importants travaux pour répondre aux enjeux d'accessibilité et s'adapter aux besoins des ensembles musicaux actuels. Plusieurs scénarios ont été envisagés mais sa démolition complète s'est avérée inévitable.





Travaux de terrassement pour la construction du Meridien et de l'auditorium de l'association La Sirène de Paris en 1963

UNE RECONSTRUCTION UNE NOUVELLE AMBITION

Adresse : 18-20, rue Dareau et 1-3 rue Émile-Dubois

Parcelle : BP 32

Surface du terrain : 517m²(cadastre)

Surface démolie : 550 m²

2/ Un projet immobilier ambitieux

L'association La Sirène de Paris a depuis plusieurs années l'ambition de porter le projet de construire un nouvel équipement culturel dédié principalement à la musique. Au-delà d'une simple reconstruction, il s'agit de doter l'association d'un outil puissant au service de son projet associatif visant à :

- Encourager, répandre et promouvoir la pratique artistique amateur et professionnelle,
- Contribuer à l'accès à la culture et à la diffusion des arts, au plus grand nombre, notamment auprès des jeunes.

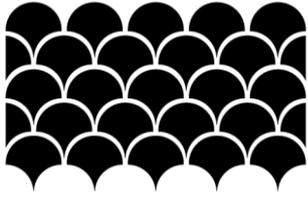
L'association a ainsi souhaité se doter de nouveaux locaux plus modulables et mieux équipés pour la pratique musicale, tout en permettant l'accueil du public pour des événements.

Pour mettre en oeuvre ce projet, l'association s'est associée avec la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) dans le cadre d'un bail à construction d'une durée de 90 ans.

Grâce à la mobilisation de ses bénévoles aux compétences multiples et de son directeur musical, l'association a élaboré un cahier des charges ambitieux et s'est assurée de l'adéquation du programme aux besoins identifiés.

Ci-contre, une séance de travail et de réflexion sur les usages autour des plans des futurs locaux de l'association.





**Le Pavillon
de la
Sirène**

PARTIE 2



LE PROJET ARCHITECTURAL : UN EQUIPEMENT "OUVERT" SUR LE QUARTIER

DU CHOIX DE L'ARCHITECTE
A LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT

UN CONCOURS INTERNATIONAL

A l'issue d'un concours international d'architecture, l'agence Avenier Cornejo Architectes a été désignée comme lauréate en septembre 2018.

La parcelle du projet se situe dans le prolongement de l'immeuble Le Méridien (son nom vient de sa situation géographique, situé très exactement sur le méridien de Paris), au numéro 20 de la rue Dareau, dans le 14^e arrondissement de Paris. Cette parcelle est adossée au pignon du Méridien, qui s'élève sur 13 étages et développe une forme en Y. Le soin apporté à cette réalisation demeure visible dans le choix des matériaux et dans les espaces verts pour offrir une grande respiration à la rue Dareau et la rue Dubois.

La volonté architecturale, volumétrique et visuelle pour ce projet est l'inscription dans la composition du quartier et notamment du Méridien avec une recherche sur la continuité et la générosité tout en sobriété. Pourvu de trois orientations Nord/Est, Est et Sud/Est, le bâtiment existant, en RDC, se déploie comme une invitation sur le carrefour des deux rues Dareau et Dubois.

Attentive à la prise en compte des intérêts du quartier, l'association La Sirène a souhaité associer le voisinage dans l'élaboration du cahier des charges ainsi qu'à l'occasion du jury du concours.

Christelle Avenier et Miguel Cornejo créent leur agence en 2008 à Paris. Tout en livrant ses premiers projets, l'agence est lauréate du prix «Europe 40 under 40» en 2014, qui récompense les jeunes architectes émergents. La même année, ils sont nommés à l'Équerre d'Argent. Depuis l'agence a acquis une forte expérience dans les domaines du logement et des équipements publics. Leur démarche est de plus en plus axée sur l'environnement et la connaissance des matériaux, ce qui leur permet d'optimiser chaque détail. Leur travail s'exprime aussi avec l'espace, la lumière, les espaces extérieurs, précieux en milieu urbain. Aujourd'hui l'agence est en phase de conception et construction sur différents projets de logements, équipements médicaux, scolaires et culturels dans diverses villes de France. Trois bâtiments de logements à Pantin leur valent une nouvelle nomination à l'Équerre d'Argent 2019 dans la catégorie Logement.



Maquette du concours - Projet Lauréat

Ce programme est complété par une résidence-services de 51 studios pour jeunes actifs et étudiants installés dans les niveaux supérieurs qui sera gérée par Hénéo, filiale de la RIVP. Ils participent à la mixité fonctionnelle.

Appuyé sur le pignon du Méridien, le projet se développe du R-2 au R+6. Le rez-de-chaussée épouse le gabarit existant en se resserrant au R+1 pour libérer deux terrasses plantées inaccessibles

et une grande terrasse accessible semi-abritée. Les étages supérieurs du R+2 au R+6 se développent dans la continuité et l'alignement du Méridien.

Des espaces verts agrémentent les toitures du R+1, R+5, R+6. Ils s'intègrent dans la dynamique du quartier et la composition plantée du Méridien.

Dans le cadre de ce projet, l'association La Sirène exploitera un nouvel espace Culturel en rez-de-chaussée et dans les niveaux situés en sous-sol.





RdC

R-1

R-2

R-3

Programme

- Equipement musical
- Résidence de 51 logements
- > 15 logements étudiants
- > 36 logements jeunes fonctionnaires

Maîtrise d'ouvrage

- RIVP

Utilisateurs

- HENEO
- La Sirène de Paris

Maîtrise d'oeuvre

- Avenier Cornejo architectes [architecte]
- EVP Ingénierie [structure]
- B52 Ingénierie [fluide]
- Bougon Ingénierie [économiste]
- Acoustibel Ingénierie [acoustique]
- Etamine Ingénierie [HQE]

Entreprise générale

- AMT, entreprise générale mandataire

Performances environnementales

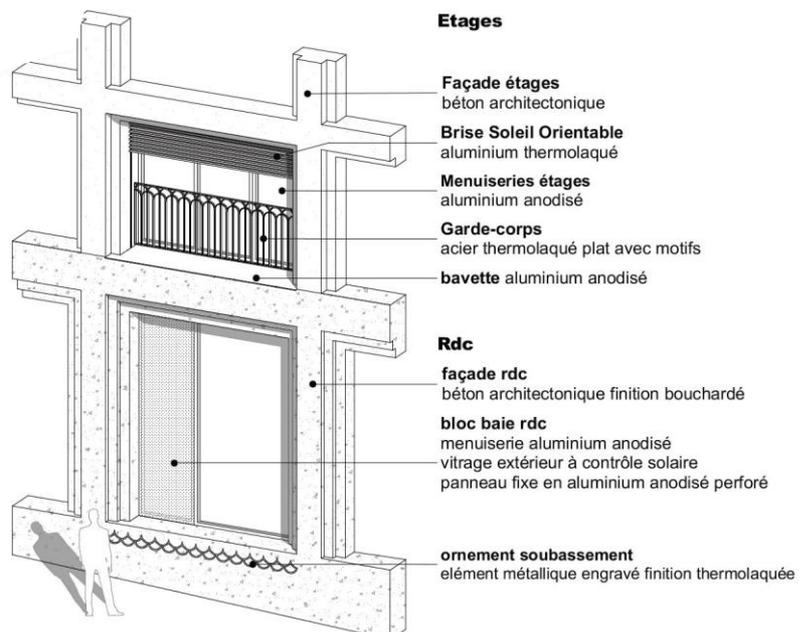
- HQE Plan Climat de la Ville de Paris
- Label E+C niveau E2C1
- RT2012 -20%

L'architecture sobre et résolument contemporaine répond aux immeubles voisins que ce soit en termes de matériaux (béton soigneusement travaillé et éléments métalliques laqués de teinte uniforme) ou d'ordonnement (socle, corps de bâtiment et retrait en attique).

Les baies vitrées, généreuses et régulières, apporteront une légèreté au bâtiment, donnant vues et lumières à l'intérieur des logements et de l'équipement. L'ensoleillement direct des vitrages sera réduit par des brise-soleils orientables dans les étages et par des vitrages à contrôle solaire au RDC.

Le motif géométrique en forme d'écaille des gardes corps et de l'engravure dans le béton en soubassement donneront une préciosité à l'ensemble et fait échos au nom de l'orchestre La Sirène. Le béton dit « architectonique » sera coulé sur place et travaillé par polissage.

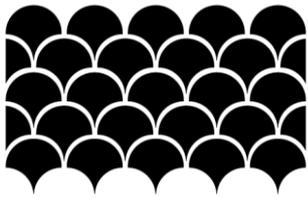
Un projet qui s'inscrit dans une démarche environnementale forte.





FACADE EN BETON ARCHITECTONIQUE
MENUISERIES EN ALUMINIUM ANODISE
BRISE SOLEIL A LAMES EN ALUMINIUM
THERMOLAQUE, ORIENTABLES ET RETRACTABLES
GARDE CORPS EN ACIER THERMOLAQUE

FACADE EN BETON ARCHITECTONIQUE AVEC
UN POLISSAGE ET ENGRAVURE
MENUISERIES EN ACIER ANODISE



**Le Pavillon
de la
Sirène**

PARTIE 3



UN LIEU DÉDIÉ À LA PRATIQUE MUSICALE COLLECTIVE

DESCRIPTIF DES ESPACES

QUELS ESPACES POUR QUELLES ACTIVITES ?

Les nouveaux espaces du Pavillon de la Sirène auront vocation à poursuivre leur mission initiale de lieu de répétition tout en développant un projet artistique et culturel ambitieux autour de résidences d'artistes, d'actions pédagogiques et d'une saison culturelle.

Afin d'amplifier sa présence dans le quartier, l'association souhaite faire du Pavillon de la Sirène, un lieu ouvert à tous : musiciens, mélomanes ou habitants de l'arrondissement. La multiplicité des activités et événements proposés dans et hors les murs doit permettre à chacun de s'approprier ce lieu.

L'association souhaite offrir de nouvelles possibilités d'usages : saison culturelle, conférences et événements musicaux, projets d'éducation artistique et culturelle, activités pédagogiques, réunions.

Etablissement Recevant du Public, le bâtiment a vocation à accueillir des activités très variées grâce à la modularité de ses espaces.

Une gestion flexible permettra de répondre aux différentes sollicitations et d'offrir un lieu disponible et accessible en journée mais aussi en soirée, en semaine et le week-end.

[De nouvelles possibilités d'accueil et une meilleure inscription dans le 14^e](#)



Perspective sur la terrasse de la résidence

1/Rez-de-Chaussée

Le Pavillon de la Sirène conserve son entrée historique au 20 rue Dareau mais l'accessibilité sera optimisée, avec un nouvel accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) à niveau côté rue Emile Dubois. Le déchargement du matériel est ainsi facilité. Ces deux accès sont sécurisés (alarme, visiophone et grille anti-intrusion). Une réflexion sur les accès, en particulier en l'absence du personnel salarié a été conduite par l'association en s'appuyant sur des expériences réussies ayant fait appel à la domotique.

Le hall a été conçu de façon à être traversant et lumineux, devenant un espace de convivialité (machine à café, banquette...), d'information et d'exposition. Il distribue l'ensemble des espaces et dispose d'un bloc sanitaire mixte comprenant trois WC dont un accessible aux PMR.

L'escalier principal, est situé au cœur du bâtiment Il dessert les espaces de répétitions et de concerts. Un escalier de secours et un monte-charge (accessible aux PMR) viennent compléter le dispositif de circulation.

Dans le prolongement de la salle polyvalente, côté rue Dareau, et bénéficiant d'un éclairage naturel généreux, se situeront les nouveaux bureaux de l'association mais également ceux de l'orchestre Padeloup. Le partenariat existe déjà de longue date mais l'intégration de leurs bureaux nous permettra de mutualiser davantage de services et d'instruments mais aussi la future régie du bâtiment. Les deux bureaux feront environ 60m². L'un d'eux bénéficie d'un contact visuel direct avec le hall d'entrée pour sécuriser au maximum les accès.



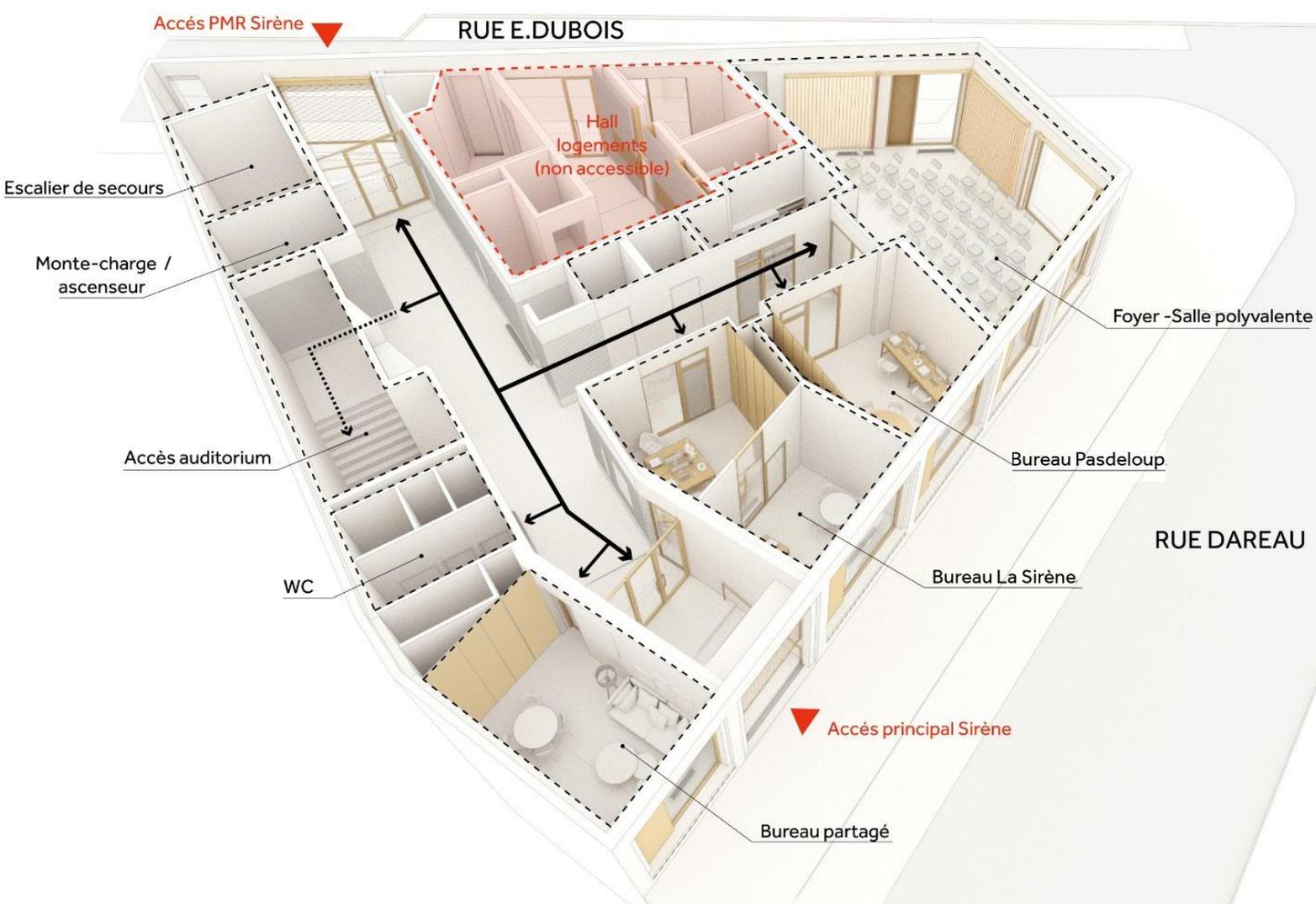
Nouvel accès principal rue Dareau



Hall Traversant vers rue Dareau



Hall Traversant vers rue E. Dubois



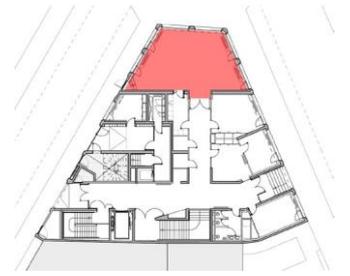
LE FOYER

SALLE POLYVALENTE

Le foyer, installé à l'angle des rues Dareau et Emile Dubois constitue la pièce principale du rez-de-chaussée, et sera largement vitrée. L'activité de cette salle participera à l'animation du quartier grâce à sa forte visibilité. Il aura un accès direct à un espace catering ou office traiteur.

Cette salle constituera d'une part :

- Un foyer pour les musiciens leur permettant de se retrouver, de faire une pause et de prendre une collation ;
- Un espace de convivialité permettant de se retrouver après un concert autour d'un verre ;
- Une salle de répétition complémentaire pour un travail en partielles mais aussi pour des chœurs ou des ensembles de musique de chambre ;
- Une salle de réunions pour les conseils d'administration des associations ou pour des petits séminaires.



FICHE TECHNIQUE

Surface 80m²

HSP 3,3m

Traitement acoustique : fibre de bois

Sol : béton poli

Fonction : Multi-usages et modulable.

A proximité : distributeur boissons chaudes, fontaine,

Equipements :

- Chaise (50)
- Piano droit
- Pupitres
- Vidéo projecteur et écran
- Tables

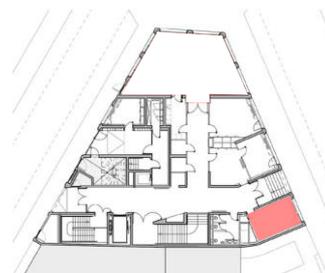


Perspective sur l'entrée de la salle polyvalente

ESPACE DE TRAVAIL SALLE PARTAGÉE

Dans le prolongement du foyer, se situeront les nouveaux bureaux de l'association mais également ceux de l'orchestre Padeloup, résident historique.

Un bureau de passage sera également proposé pour les différents utilisateurs et leurs équipes salariées. Il permet une utilisation ponctuelle pour les équipes administratives et de production des ensembles répétant dans les locaux.



FICHE TECHNIQUE

Surface : 19m²

Sol : béton poli

Fonction : bureau partagé et salle de loisirs

A proximité : distributeur boissons chaudes, fontaine

Equipements :

- 2 postes de travail
- Chaises
- Accès imprimante, photocopieur et internet



Perspective sur le bureau de passage

2/ Entre-sol et Sous-sol

Un entresol accueillera les locaux techniques, un local de stockage et la bibliothèque musicale. Pour améliorer les conditions d'accueil y compris pour limiter la présence d'aérosols, le système de ventilation double-flux a été étudié pour permettre un renouvellement continu de l'air.

Le sous-sol intègre principalement un auditorium polyvalent en double hauteur afin de bénéficier d'une hauteur sous plafond maximale de 6m. Une ouverture est aménagée dans la cage d'escalier d'accès donnant un point de vue panoramique sur les activités en cours. Avec ses 220m², jusqu'à 200 personnes pourront être accueillies en toute sécurité. Deux studios de répétition de 40m², une loge et des sanitaires complètent le programme.

Un dispositif de type « boîte dans la boîte » sera mis en œuvre dans chacune des salles. Ils s'agit du dispositif technique la plus performante en termes d'isolation acoustique vis-à-vis des autres espaces mais également destiers.

Les 2/3 des murs de l'auditorium seront habillés de diffuseurs en chêne massif, pour atteindre les performances acoustiques et de qualité sonore attendues et conférer un esprit chaleureux à l'espace. Le plafond sera habillé de panneaux acoustiques en fibre de bois. Un rideau acoustique coloré viendra également compléter le dispositif acoustique dans une volonté de modularité et de mise en scène de l'espace. Il permettra d'adapter le volume selon le type de formation accueillie. Enfin, des ponts lumières seront installés afin de permettre d'accueillir des petites formes scéniques. Un système de sonorisation et de vidéo-projection complètera l'équipement, notamment pour les ciné-concerts ou des conférences.

Dans une logique de développement durable, une attention particulière a été accordée au réemploi de matériaux et à des équipements peu gourmands en énergie.

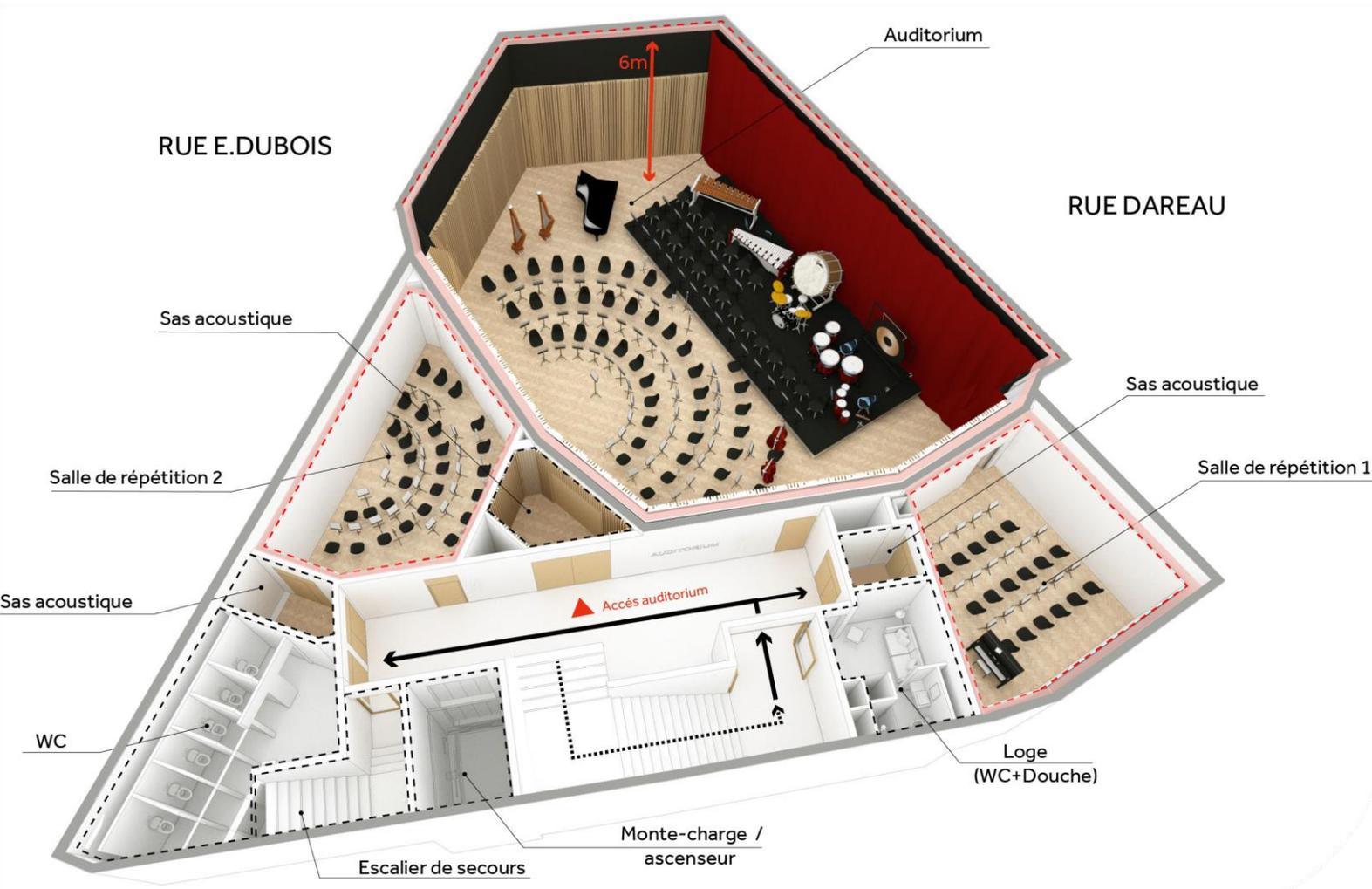
Un projet respectueux de l'environnement



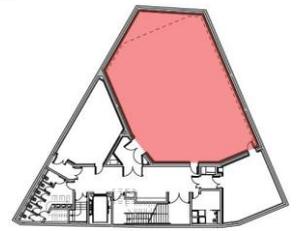
Vue sur l'auditorium depuis la cage d'escalier



Espace d'attente devant l'auditorium et les salles de répétition



AUDITORIUM ESPACE MODULABLE ET ÉQUIPÉ CONCERT & ENREGISTREMENT



FICHE TECHNIQUE

Surface : 220m²

HSP : 5,90m

Capacité : 200 personnes

Traitement acoustique : boîte dans la boîte séquence en chêne et rideau acoustique,

Sol : parquet chêne massif

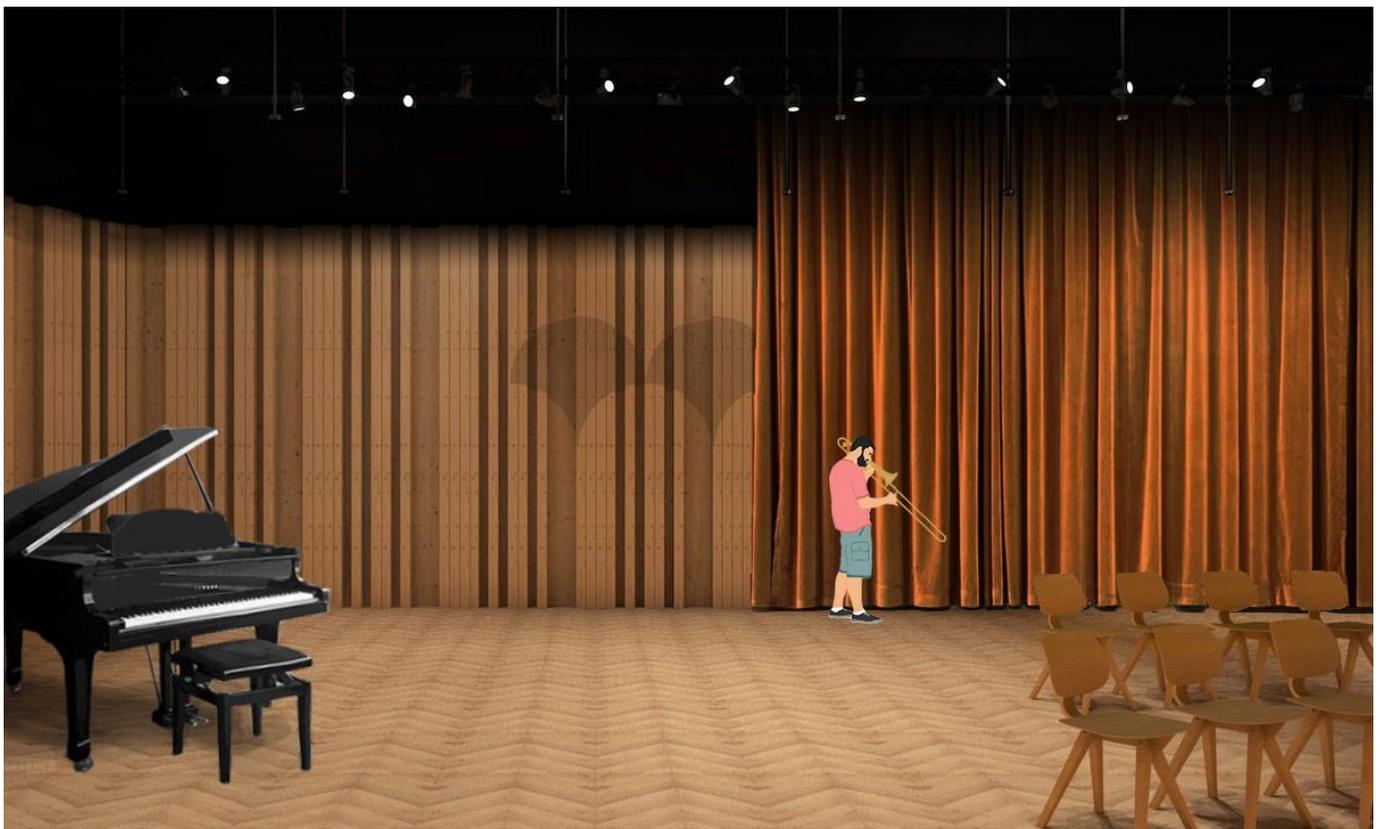
Fonction : Multi-usages et modulable.

- Répétition pour grands ensembles
- Enregistrement
- Réunion/formation
- Conférence/audition
- Concert/spectacle acoustique ou amplifié

Equipements :

- Chaise (100aine)
- Pupitres (100aine)
- Vidéo projecteur et écran 6mx3m
- Piano $\frac{3}{4}$ queue Seiler
- Praticables à hauteur variable
- Câblage pour enregistrement et captation avec régie attenante (liaison vidéo)
- Ponts lumière (projecteurs LED)
- Système de sonorisation fixe

Espace scénique : 12mx5m maxi

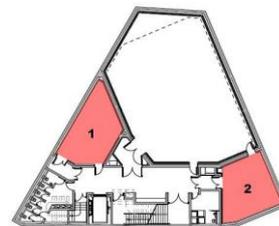


Perspective sur l'auditorium

STUDIOS 1 & 2

PETITS ENSEMBLES

UNIQUEMENT RÉPÉTITION & ENREGISTREMENT



FICHE TECHNIQUE

Surface : 2x40m²

HSP : 3,10m

Capacité : 35 personnes

Traitement acoustique : boîte dans la boîte fibre de bois

Sol : parquet chêne massif

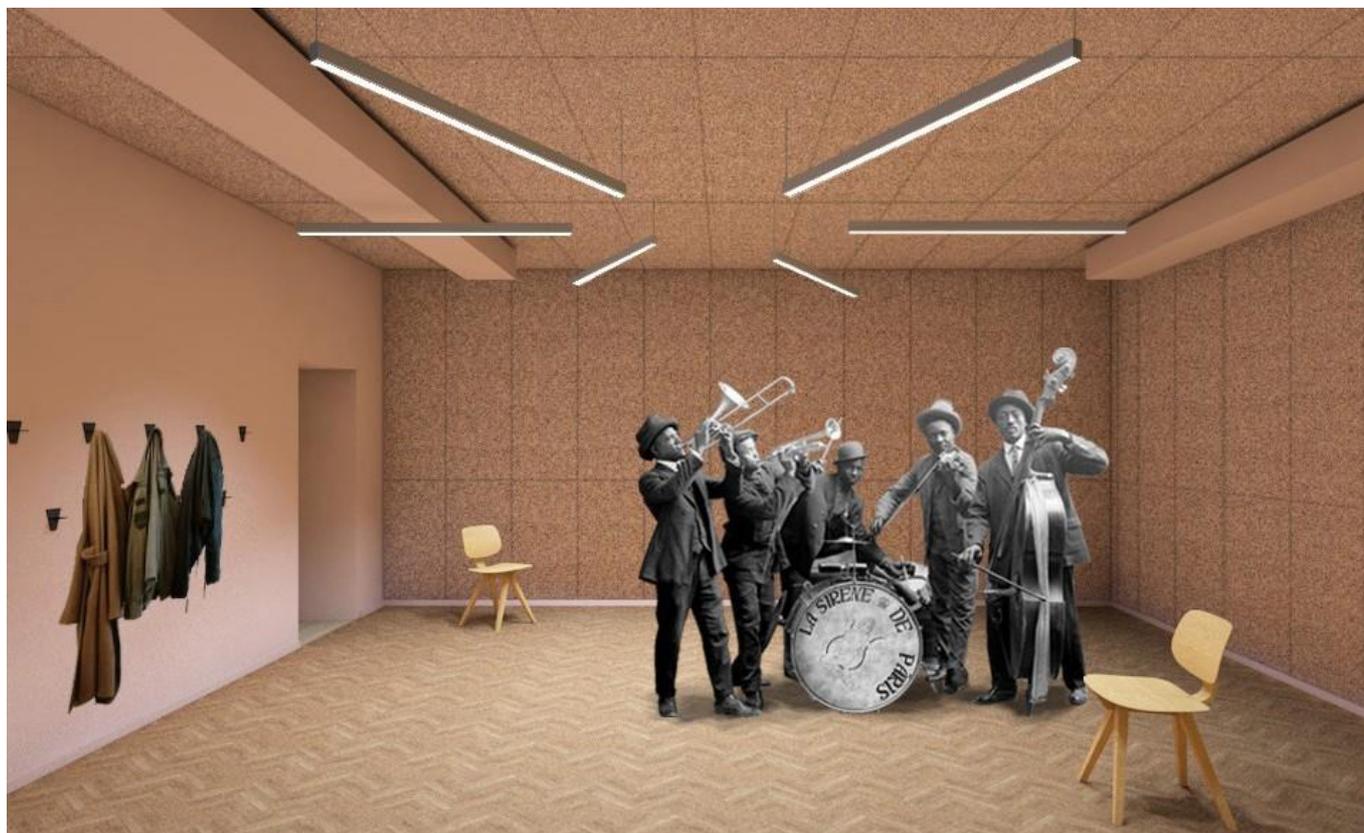
Fonction : Multi-usages et modulable.

- Répétition
- Audition
- Atelier pédagogique
- Enregistrement
- Loge/vestiaire/régie

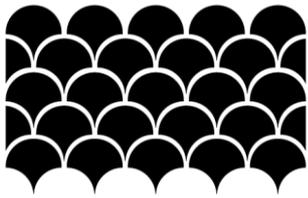
(en cas d'événement dans l'auditorium)

Equipements :

- 30 chaises
- Pupitres
- Piano droit et 1/4 queue
- Tableau blanc avec portée
- Câblage pour enregistrement



Perspective sur un studio



**Le Pavillon
de la
Sirène**

PARTIE 4



DE LA MUSIQUE DANS ET HORS LES MURS

UNE FABRIQUE MUSICALE ET ARTISTIQUE

LE PROJET

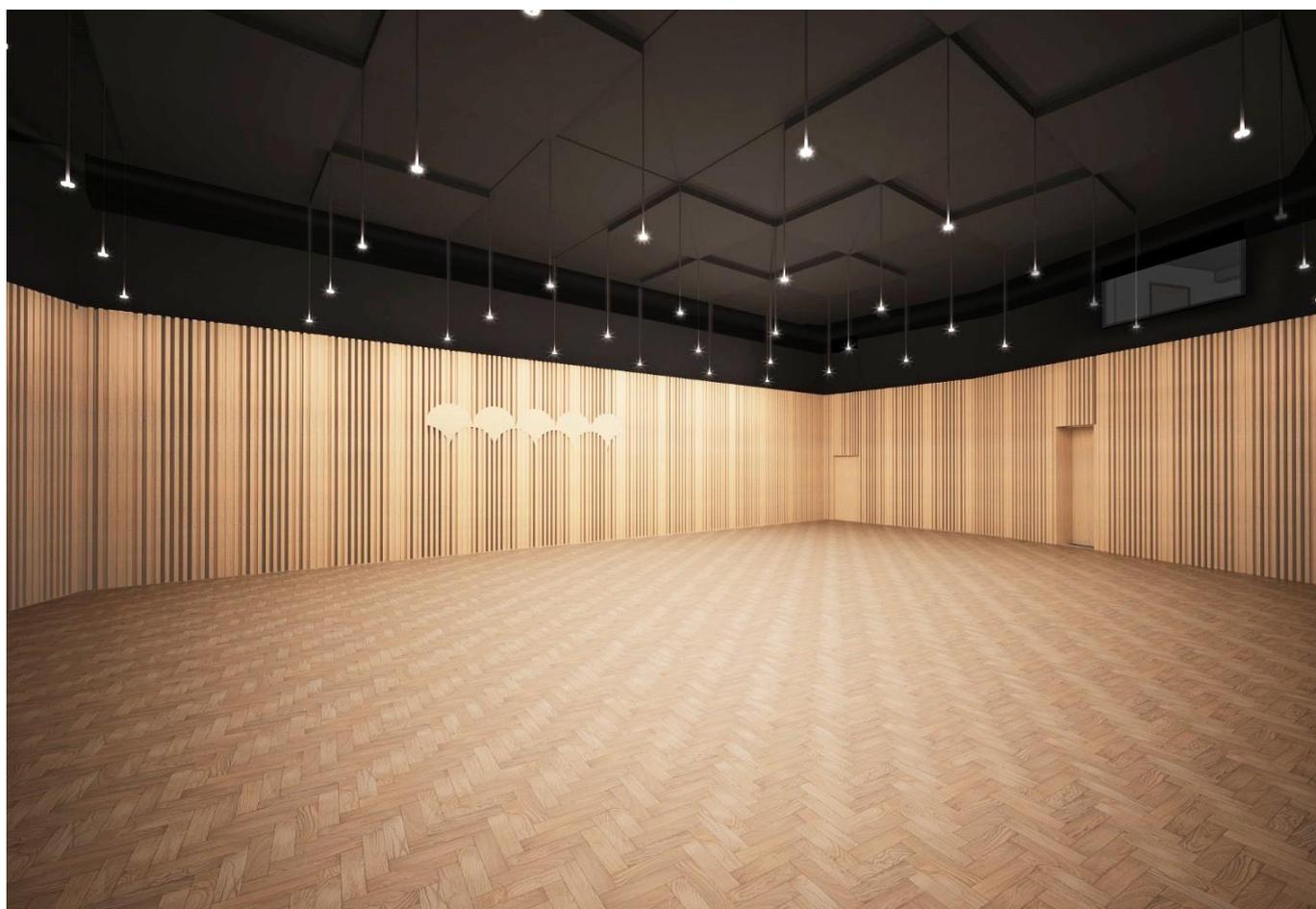
ARTISTIQUE & CULTUREL

Le projet artistique et culturel du Pavillon de la Sirène s'appuie sur 5 piliers historiques : les pratiques collectives, valorisation des vents et percussions, des espaces de répétition, l'éducation populaire et l'inscription territoriale.

Il s'agit de conserver l'esprit initial du lieu à savoir celui de l'ouverture à toutes les formes musicales, et aux pratiques musicales collectives qu'elles soient professionnelles ou amateurs.

Fort d'un nouvel équipement adapté pour recevoir du public, Le Pavillon de la Sirène souhaite s'ancrer davantage sur son territoire et ainsi proposer une programmation artistique de qualité et des temps dédiés aux publics du champ scolaire, social ou des solidarités.

Autour de son auditorium polyvalent, le Pavillon de la Sirène pourra développer de nouvelles activités, en particulier l'accueil de représentations pour une jauge de 120 personnes et une dizaine d'artistes sur le plateau.



Perspective sur l'auditorium

1/ Un lieu de fabrique musical

Dans l'esprit des fabriques artistiques, la vocation première de ce lieu reste l'accueil d'artistes pour des temps de création. Le besoin en lieu de répétition de qualité et disposant d'un grand plateau est important, en Île de France, et à Paris y compris pour l'enregistrement. L'association va développer l'accueil en résidence d'artistes et d'ensembles, qu'ils soient amateurs ou professionnels, qui souhaitent s'impliquer dans la vie du lieu et son projet.

Ces résidents, accueillis régulièrement pour un ou plusieurs projets, pourront ainsi bénéficier des studios pour leurs répétitions et temps de recherche ou leurs enregistrements, ainsi que du plateau pour une création qui pourra permettre une mise en lumière et une scénographie.

Les conditions d'accueil, notamment financières, seront adaptées au profil de chacune des équipes accueillies (financement structurel, subvention résidence) et des soutiens institutionnels mobilisables. Des locations seront également possibles pour des productions de grands ensembles.

Alors que l'orchestre d'harmonie amateur constitue sa force artistique historique, avec une saison hors-les-murs une dizaine de fois par an le weekend, Le Pavillon de la Sirène souhaite s'ouvrir aux équipes professionnelles et ainsi participer au soutien et au rayonnement des ensembles à vents et percussions, dans toutes leurs diversités, formes et esthétiques musicales (jazz, musique contemporaine, musiques du monde, classique...).



Perspective sur l'auditorium- Configuration répétition

Soucieux de répondre aux besoins exprimés, Le Pavillon de la Sirène veillera à proposer dès que possible des temps de diffusion, en priorité le vendredi et le weekend : répétition publique, étape de travail, sortie de résidence, concert pédagogique...

A partir de l'actualité des ensembles en résidence, elle pourra ainsi proposer une saison diversifiée. Dans le cadre de son projet territorial, et pour les grands ensembles dont l'orchestre d'harmonie, il s'attachera à renforcer sa présence hors les murs importante, en particulier dans l'espace public.

En dehors de ces projets, la salle sera louée à tarif préférentiel à des ensembles professionnels ou amateurs. Le Pavillon de la Sirène s'appuie en particulier sur la présence d'un ensemble associé en résidence, pour une durée de deux ans, musique contemporaine, jazz ou jeune public. Sur 2 saisons, il a pour vocation d'investir le lieu et son environnement de manière régulière mais également d'accompagner de jeunes ensembles émergents. Ces jeunes ensembles sont accueillis pour des résidences de création et d'action culturelle pour une durée maximum d'un an, sur appel à projet. En fonction des disponibilités des espaces, ils peuvent avoir accès à un studio de répétition et à l'auditorium. D'autres accueils pourront être construits spécifiquement en partenariat avec des acteurs professionnels.

L'équipe salariée soutient la structuration de ces ensembles et apportera un soutien administratif, en communication et diffusion.

2 / Une passerelle entre les pratiques en amateur et professionnelles

Héritier d'une formation musicale qui accueille des amateurs de bons niveaux et futurs professionnels, Le Pavillon de la Sirène s'attache à créer des liens entre les amateurs et les professionnels mais également les élèves de conservatoire.

Les créneaux en soirée et en journée le weekend sont réservés en priorité aux répétitions des ensembles amateurs. Les ensembles accueillis en semaine bénéficient d'un statut particulier de résident leur permettant un accès privilégié aux scènes ouvertes, masterclass et plus généralement aux propositions artistiques. Ils sont invités à prendre part à la vie du lieu et participer à des actions avec l'artiste associé.

Cette proposition est complémentaire des espaces disponibles au sein de la Maison des pratiques artistiques amateurs (MPAA), en particulier le site de la Canopée, disposant de 2 salles de répétition.

Le Pavillon de la Sirène soutiendra également les compagnonnages entre ensembles confirmés et artistes émergents, tout en donnant la possibilité de créer des passerelles avec des musiciens amateurs : 1e partie, scène ouverte, projets communs... En complémentarité des propositions de ProQuartet principalement orientées vers les cordes, Le Pavillon de la Sirène a vocation à soutenir plus particulièrement les initiatives mettant en lumière les instruments à vent et les percussions.

En partenariat avec la Fédération Musicale de Paris (FMP), Le Pavillon de la Sirène veillera à créer une communauté autour des pratiques musicales amateur et permettre les mutualisations et échanges.

Enfin, pour permettre aux ensembles musicaux qui ne disposent pas d'instruments de percussions, Le Pavillon de la Sirène amplifiera son activité de mise à disposition de ses instruments et de son mobilier d'orchestre dont le parc aura été renouvelé, avec un souci constant d'accessibilité financière. Grâce à un travail poussé sur la gestion des accès y compris en dehors des heures d'ouverture, les ensembles pourront plus facilement accéder au matériel pour leurs concerts. Cette activité se veut complémentaire du parc instrumental géré aujourd'hui par l'ONDIF.

3/Un projet citoyen et territorial

Inscrit dans la tradition de l'éducation populaire, Le Pavillon de la Sirène amplifie sa présence auprès des publics, en particulier les plus jeunes.

Il invite chaque ensemble en résidence à proposer des actions à destination des familles, scolaires, centres sociaux, établissements médico-sociaux, des amateurs mais également du voisinage. Cela peut prendre la forme d'ateliers, de répétitions commentées, de concerts pédagogiques, mais également de projets participatifs.

Dans ou hors-les-murs, la médiation culturelle constitue un pilier essentiel du projet du nouvel équipement.

Afin de faire découvrir plus spécifiquement la famille des vents, Le Pavillon de la Sirène met en place une « petite fanfare », cycles de découverte instrumentale par la pratique collective. Sur 10 séances, les enfants sont immergés dans l'univers des cuivres et découvriront les bases du jeu instrumental. Une restitution en famille clôture cette expérience.

Pensé en cohérence avec les établissements d'enseignement de la musique, les enfants peuvent poursuivre cette découverte par une inscription à la rentrée suivante dans un cursus d'enseignement artistique.



Inscrit pleinement dans son quartier, Le Pavillon de la Sirène amplifie ses propositions à destination des habitants et plus largement ceux qui sont présents dans le quartier (étudiants, scolaires, salariés...). Au-delà de la seule activité de diffusion qui peut intégrer les jardins et immeubles des particuliers, il souhaite proposer des projets participatifs avec les habitants.

Le Pavillon de la Sirène amplifiera enfin ses partenariats avec les établissements d'enseignement artistique (conservatoire du 13e et du 14e, IMEP et écoles de musique associatives) sous la forme de projets pédagogiques, de masterclasses ou d'accueil de restitutions. Il portera le projet de « Sirène junior » à partir de 2025-2026, un orchestre de jeunes élèves se réunissant pour deux sessions de stage puis une tournée dans un pays de l'Union européenne. Cela contribuera à la dimension citoyenne et européenne du projet et ainsi participer au rayonnement et à la promotion des ensembles à vent à l'échelle internationale.

4 / Partenariats et travail en réseau

Afin d'accompagner le développement du projet, Le Pavillon de la Sirène pourra compter sur de nombreux relais et partenaires. Tout d'abord auprès des professionnels grâce à la FEVIS, au réseau Futurs composés ou Grands Formats. Ensuite auprès des amateurs en partenariat avec les réseaux spécialisés : FMP, MPAA, AFEEV, CMF1...

Membre du réseau Actes If, Le Pavillon de la Sirène développera ses propositions en cohérence avec l'offre existante et construira des projets croisés avec certains de ses membres, permettant ainsi de renforcer la dimension d'accompagnement. Il s'agit de pouvoir s'inscrire plus largement sur le territoire francilien en créant des partenariats durables.

Héritiers de l'éducation populaire, un partenariat structurant sera mis en place avec les JM France qui développent un projet autour du jeune public.

Enfin, pleinement implantée dans le 14e arrondissement, des propositions artistiques originales pluridisciplinaires avec des structures de création de proximité seront construites :

- dans le champ du cirque contemporain avec Circusnext récemment installé à la Ferme Montsouris
- dans le champ du théâtre avec le Théâtre 14 et la salle Marius Magnin.
- dans le champ de l'art contemporain avec l'association Thanks for Nothing qui porte le projet de La Collective dont l'ouverture est prévue en 2028

Ces partenariats sont à construire et d'ores et déjà des discussions ont été initiées avec les directions de ces lieux. Grâce à des propositions innovantes en particulier auprès des publics et dans le cadre de festivals, il s'agit de construire des projets partageables, tout en s'attachant à développer la nouvelle identité du Pavillon de la Sirène. Cette démarche sera le socle de partenariats durables au service de la création artistique.

Afin d'assurer la pérennité de l'association, l'association s'attachera à mettre en œuvre de façon graduelle son projet artistique et culturel.

ACTUALITE SAISON 2023-2024

Résidences

Le collectif **Pégazz & l'Hélicon** est associé au Pavillon de la Sirène pour les années 2023 à 2025.

Les ensembles émergents accueillis en 2024 sont : **20° dans le Noir** (musique contemporaine) et **Brumes** (jazz et musiques traditionnelles). Ils bénéficient d'espaces de travail dès l'ouverture et proposeront des actions culturelles et des concerts.

Un appel à projet a été lancé pour les résidences 2025. 6 projets ont été reçus. Le jury de sélection se tiendra le 28 février.

Partenariats

Dès 2024, le Pavillon de la Sirène s'associe avec **L'Orchestre National de Jazz**. Du 5 au 13 juillet, il accueillera l'Académie de Composition ainsi qu'un weekend jazz avec des ateliers pour les amateurs et les élèves des conservatoires. Enfin, il accueillera un concert de l'orchestre des jeunes de l'ONJ et la création des œuvres.

Action culturelle

3 projets d'action culturelles sont en cours sur l'année 2024 :

- **résidence en collège** avec le groupe Players (Pégazz & l'Hélicon), en collaboration avec le Club JAM 14 (tennis de table)(ateliers, parcours culturel, restitution)
- **résidence à la crèche** Auguste Cain avec l'ensemble 20° dans le Noir (ateliers, goûter musical, concerts)
- **bal traditionnel** à Porte de Vanves avec les résidents de la RIVP et les jeunes du centre socio-culturel Nogues par le groupe Brumes

Saison culturelle

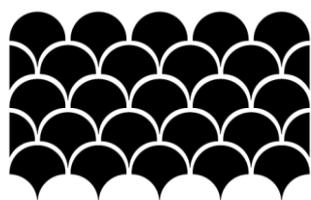
Entre mai et août 2024, **14 événements** seront proposés par nos résidents et partenaires :

Au Pavillon de la Sirène

- 24.05 : Concert de ALE. (Pégazz & l'Hélicon)
- 15.06 : Concert famille puis tout public de 20° dans le Noir
- 21.06 : scène ouverte aux amateurs dans le cadre de la fête de la musique
- 06.07 : Jam session dans le cadre de l'académie ONJ
- 12.07 : concert de l'orchestre national des jeunes (dir. C. Barthelemy)
- 13.07 : concert de sortie de l'académie de composition (8 créations)

Hors les murs

- 4.05 : Concert de la Sirène de Paris au gymnase Huyghens (150 ans)
- 05.05 : Concert de la Sirène de Paris au Conservatoire Darius Milhaud
- 14.06 : Goûter musical, restitution de la résidence à la crèche Auguste Cain
- 14.06 : Restitution de la résidence au collège de la Grange aux Belles
- 22.06 : Festival du Pavillon sur le Parvis de la Mairie du 14^e (5 ensembles amateurs, et 2 ensembles professionnels se produiront) avec la création d'un chœur éphémère
- 18.07 : bal traditionnel et concert de Brumes, sur la place Marthe Simard (Porte de Vanves)
- 24 ou 25.07 : concert du trio Dancing Birds, Rue Paradol ou Place Marthe Simard
- Fin août : concert du trio 20° dans le Noir, Ephad Alice Prin 14^e



Le Pavillon de la Sirène

Le Pavillon de la Sirène bénéficie du soutien de la Ville de Paris, du Centre national de la musique et de la Région Ile-de-France.



Contact, Louise Courant
06-71-51-04-78,
pavillon@lasirene.info
20, rue Dareau - 75014 PARIS
www.lepavillondelasirene.fr